

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION 2024-04-27

OBJET : DENOMINATION DE VOIRIE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 4 avril 2024

En exercice : 33
Présents : 32
Votants : 33

Étaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONÉC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALÉN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Simon DE MEYER, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Pierre GRANDJEAN à Ingrid MORVAN

Monsieur Emmanuel MORUCCI a été nommé secrétaire de séance.

DENOMINATION DE VOIRIE

Afin d'anticiper, et de faciliter l'adressage des futurs permis de construire, il est proposé de dénommer la voie interne du quartier « Le Manoir » desservie par la rue Saint Vincent de Paul :

VOIE A : Rue du Rumén

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER la dénomination de la nouvelle voie de desserte du futur quartier.

P.J. : plans

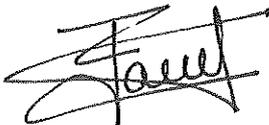
Avis de la commission :

Urbanisme, Vie Economique, Déplacement, Agriculture, Travaux, Environnement, Associations Patriotiques, Patrimoine : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 12 AVRIL 2024

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Emmanuel MORUCCI

